PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE

DU 29 MARS 2017

Comité:

Présents: Pascal Maeder, Dominique Schmid, Tito Haarpaintner, Julien Reymond, Vincent Adatte, Philippe Gueissaz, Stéphane Sigillo, M Olivier Guignard, représentant la Municipalité.

Membres excusés : commune de Bullet, Olivier et Françoise Renaud.

14 coopérateurs présents

Salutations et remerciements

Le président Pascal Maeder ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

**1) Approbation du PV de la dernière assemblée générale**

Le PV était à disposition sur le site internet du cinéma depuis un mois.

Le PV de l’AG du 23 mars 2016 est approuvé à l’unanimité.

**2) Rapport d’activités de la Coopérative**

Le président, Pascal Maeder fait le rapport suivant :

« Par chance, nous n’avons dû faire face à aucune mauvaise surprise avec le bâtiment l’an passé ; nous avons consacré toutes nos ressources à l’entretien normal des équipements du cinéma et du bâtiment, dont la mise en séparatif des eaux claires.

L’équilibre financier de la coopérative est néanmoins toujours fragile. En 2015, la Coopérative avait préparé un dossier qu’elle a présenté à la municipalité pour lui demander de renforcer son soutien. La commune a reconnu le caractère unique du cinéma Royal en Suisse romande et son rôle clé dans la promotion culturelle, touristique et économique du Balcon du Jura.

La municipalité a proposé en 2016 à la Coopérative de renforcer son soutien au cinéma, en changeant de méthode dès cette année, ce que nous avons accepté.

Au lieu des incertitudes liées à l’actuelle couverture de déficit, définie en fonction du budget, la Coopérative va désormais percevoir un loyer de l’Exploitation pour le cinéma. C’est désormais L’Association des Amis du Royal qui va recevoir un soutien de la commune. Cette aide permettra à l’Exploitation de couvrir le nouveau loyer dû à la Coopérative.

Ajouté aux loyers que nous percevons déjà pour les appartements, nous pensons que ce nouveau loyer du cinéma nous permette de couvrir nos charges et de faire des provisions pour les projets futurs. Par exemple, nous pensons déjà à la future obsolescence de notre projecteur numérique, acheté en 2012. Personne ne sait encore exactement combien d’années ces nouveaux appareils vont durer, mais ils sont bien entendu moins durables que les anciens modèles mécaniques !

**Pour conclure ce rapport, je tiens à tous vous remercier chaleureusement pour votre soutien** : Les Communes de Bullet et de Ste-Croix – dont notre nouveau municipal de la culture, Olivier Guignard, qui s’est immédiatement fortement impliqué pour le cinéma. Mais aussi les Amis du Cinéma, les bénévoles, les membres du comité et ceux de l’Exploitation !

Il est temps de passer aux comptes, qui ont étés préparés pour la dernière fois par M. Brandt, le boursier communal : Nous le remercions beaucoup pour l’aide qu’il a apporté à la coopérative depuis plusieurs années. La Coopérative va reprendre elle-même ses comptes depuis cette année. »

**3) Présentation des comptes et du bilan**

Rapport du caissier

M Tito Haarpaintner présente et commente les comptes -**voir feuilles annexes**-

Le bilan 2016 est de 505'271.62 francs et le compte d’exploitation présente un déficit de 19'670.10 francs

Une remarque : le budget présenté avec les comptes est celui de 2016 et non de 2015.

Pas d’autres remarques ou questions.

Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport des vérificateurs est lu par M Eric Chambettaz et demande d’approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Décharge au caissier

Les comptes sont approuvés et l’assemblée donne décharge au caissier à l’unanimité

**4) Élections**

Le comité se présente donc comme suit :

Pascal Maeder comme président.

Tito Haarpaintner comme caissier.

Dominique Schmid comme secrétaire.

Philippe Gueissaz, comme membre.

Julien Reymond, comme membre.

M Vincent Adatte, comme membre.

M Stéphane Sigillo comme membre, responsable du bâtiment.

M Olivier Guignard, représentant la Municipalité.

Le comité ainsi composé est élu à l’unanimité.

Vérificateurs des comptes

M Eric Chambettaz et M Olivier Renaud restent vérificateurs.

M Blaise Besuchet est suppléant.

Ils sont réélus à l’unanimité.

**5) Divers**

Pas de divers.

M Pascal Maeder clôt la séance à 19 heures 20.

Sainte-Croix, le 29 mars 2017

 Le président La secrétaire

 Pascal Maeder Dominique Schmid